

Volstroff fête la musique ce soir

Les membres de l'Inter-associations de Volstroff n'espèrent plus qu'une seule chose : que le soleil soit de la partie ce vendredi 15 juin, au moins à partir de 18h... Ils ont préparé une fête de la Musique avant la date officielle et surtout en invitant tous les talents de Volstroff et des environs pour se produire sur le podium installé dans la cour du groupe scolaire Saint-Exupéry. Le groupe Hypnose ponctuera leurs interventions par une sélection des plus beaux morceaux de rock, blues, jazz. Des chants et des musiques populaires de tous styles seront encore au rendez-vous.

Les organisateurs ont bien sûr pensé aux amateurs de football et retransmettront en direct sur un écran géant le match de coupe d'Europe Ukraine-France. Pour une victoire de la France ? Ça, c'est une autre Musique...

Évidemment la fête de la Musique et du foot se fera autour d'un barbecue géant. Un rendez-vous festif à ne pas manquer !



URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange :

Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse :

Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

METZERVISSE

Le périscolaire à la fête des enfants



Les enfants ont énormément apprécié ce déplacement à Fameck où ont alterné spectacles, jeux et grande tablées. Photo RL

Vingt-quatre enfants du périscolaire ont répondu présents à l'invitation de leurs animatrices pour aller à la fête des enfants à Fameck. Cette manifestation, organisée par la Ligue de l'enseignement et la Fédération des œuvres laïques de la Moselle, a accueilli là-bas de nombreux enfants de tous horizons pour leur proposer des ateliers sportifs et culturels tout au long de la journée, tels que course d'orientation, kermesse, atelier lecture, tir à l'arc,

danse orientale, atelier magie...

Était également au programme le spectacle *Boîte à fil*, du musicien Jean-François Gion pour les 3-6 ans ; tandis que les 7-11 ans ont pu assister à *Deux heures plus tôt* de la Compagnie Aristobulle.

Cette journée a été riche en émotions, en rencontres, en idées... Bref, les enfants ont trouvé cette sortie, rendue possible grâce à la municipalité qui a pris le transport à sa charge, simplement « super ! »

HOMBOURG-BUDANGE

Apprendre à porter secours à l'école



Les élèves ont pu mettre en position latérale de sécurité un mannequin représentant une victime.

Les élèves de maternelle et élémentaire suivent en ce moment une initiation aux premiers secours. Les sapeurs-pompiers d'Hombourg et Alphonse Valente ont pris en charge cette formation. Les pompiers ont commencé avec les numéros d'urgence à connaître, puis sont passés aux premiers soins aux victimes conscientes et inconscientes. Ainsi, les élèves ont pu s'exercer à placer une victime en PLS (position latérale de sécurité). Pour terminer la séance, le défibrillateur leur a été présenté. Les enfants poursuivront ensuite cette initiation par une sensibilisation aux premiers secours en cas de plaies, brûlures, etc.

Les pompiers procéderont ensuite à un exercice d'évacuation de l'école et à une démonstration de leur matériel. Les élèves se montrent très attentifs et intéressés.

Guénange à la Canner

BOUSSE

L'enseignement de l'anglais menacé

Intervenante en anglais à l'école de Bousse depuis huit ans, Valérie Chiodin a été informée qu'elle risquait d'être licenciée à la rentrée. Parents d'élèves et commune se mobilisent pour préserver son poste.

L'extinction des besoins en intervenant extérieur pour l'enseignement de la langue anglaise dans le premier degré à compter de la rentrée scolaire de septembre 2012 me conduit à envisager votre licenciement. » Ce courrier daté du 2 mai est signé du directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Moselle. Il a été adressé à Valérie Chiodin, intervenante depuis huit ans à l'école de Bousse.

D'emblée, les parents d'élèves se sont mobilisés. L'APE a fait circuler une pétition qui a recueilli 206 signatures en élémentaire et une soixantaine en maternelle. Vendredi, lors du conseil municipal, le maire de Bousse, Charles Birmann, a voté une motion. « Nous souhaitons le main-

tien de ce poste car l'enseignement de l'anglais est indispensable en primaire et est une chance pour l'avenir de nos enfants. »

Pétition et motion

Actuellement, Valérie Chiodin enseigne la langue anglaise dans sept classes du CE2 au CM2, à raison de dix heures trente par semaine. « Cet apprentissage précoce est primordial pour nos enfants et obligatoire lors du cycle des approfondissements », explique Johanna Vialle, de l'APE.

Valérie Chiodin a réagi en adressant une lettre à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. « À l'école de Bousse, aucun enseignant de l'équipe en place n'est habilité pour assurer

l'enseignement de la langue. Comment peut-on laisser des dizaines d'enfants au milieu d'un cycle d'enseignement sans suite, ni validation de leurs acquis ? »

Actuellement en CDI de l'État (elle est assimilée mais n'est pas titulaire du Capes), Valérie ne s'explique pas cette décision. « J'ai été inspectée régulièrement et les résultats des enfants sont très encourageants. Par ailleurs, je suis parfaitement intégrée à l'équipe. »

Valider le niveau A1

Le 4 juillet, une commission consultative paritaire académique se réunira et statuera sur son sort. Valérie ne cache pas son inquiétude et est très lucide sur la suite des événements. « Moi, ce que je veux,

c'est travailler et permettre aux enfants d'apprendre l'anglais. En apprenant cela, des élèves m'ont dit : maîtresse on peut écrire une lettre pour demander que tu restes avec nous, non ? C'est touchant. »

Si son poste devait disparaître, Mme Chiodin espère pouvoir tout de même achever les cycles en cours. « Mon but étant de permettre aux enfants de valider le niveau A1 important pour l'entrée en second degré. » Pétition et courriers ont été envoyés mardi à l'inspection académique et au rectorat. De notre côté, nous avons contacté l'inspection de la circonscription d'Uckange. En l'absence de l'inspecteur, nous n'avons pas obtenu de réponse.

Sabrina FROHNHOFF.

GUÉNANGE

Une bonne action récompensée

Ces quatre dernières années, quatorze jeunes majeurs se sont succédé à l'école du Bois d'abord, à l'école Saint-Mathieu ensuite, pour rendre la vie des écoliers plus colorée. Des écoliers qui sont d'ailleurs souvent leurs petits frères ou petites sœurs. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un atelier de jeunes organisé par le club de prévention (L'APSG), en partenariat avec l'Éducation nationale et la commune.

Ces jeunes garçons et filles ont mis à profit les vacances scolaires pour repeindre portes, tuyauteries, cages d'escaliers des écoles leur permettant ainsi de se constituer un petit pécule pour financer leurs projets personnels. Pour les diriger et les conseiller, ils pouvaient compter sur leur chef de chantier, Mustapha Zouane, et aussi sur

M. Favero, employé technique municipal, mis à disposition par la commune qui a fourni le matériel.

Apparemment, le travail a été réalisé à la satisfaction générale. Pour preuve, la décision de l'école Saint-Mathieu, dirigée par Manuel Silva-Rodriguez, d'organiser une petite cérémonie pour honorer les jeunes peintres en présence de toutes les parties concernées : APSG, mairie et parents du conseil d'école, en présence de M. Gut, ancien directeur de l'école du Bois et actuel conseiller pédagogique de la circonscription.

À noter que l'opération ne s'arrête pas là : le même genre de travaux est prévu à Sainte-Scholastique et à Clair Matin avec de nouveaux groupes de jeunes ; là aussi, il s'agit d'un chantier de quelques années.



Les quatorze jeunes gens ayant peint portes, tuyauteries et autres cages d'escaliers dans les écoles ont été officiellement remerciés. Photo RL

STUCKANGE

Comme des pros... ou presque



Le nombre de rappels ne se compte plus au festival de Yutz où ont joué les petits Stuckangeois. Photo RL

KÉDANGE-SUR-CANNER

Aménagements et prospective

Ralentisseur route de Klang, travaux nombreux, révision du plan d'occupation des sols, piste cyclable de Kédange vers le nouveau collège : les élus ont bien travaillé lors du dernier conseil municipal.

Le dernier conseil a abordé de gros dossiers d'équipement, à commencer par la création d'un îlot ralentisseur route de Klang pour un montant de 38 690€, financé à hauteur de 70 % par le conseil général et par le reversement des amendes de police. Les élus ont surtout évoqué la rénovation du pôle scolaire.

Le maire a longuement exposé ce projet qui se décline en quatre axes avec la création d'une aire de jeux à proximité de l'école maternelle, divers travaux à l'élémentaire avec notamment le renforcement du réseau informatique, la rénovation du vestiaire sportif, et surtout la sécurisation de la descente des écoles. À cet égard, le maire a rappelé avec force qu'il fallait absolument réduire la vitesse dans la rue des Écoles, et regretté le manque de civisme de certains automobilistes.

En conclusion, ce projet qui représente un coût total de 181 807€ HT, financé essentiellement par le conseil général, l'État, et le Fonds d'aide au football amateur (FAFA), a été adopté à l'unanimité.



La municipalité, inquiète par le manque de civisme de certains automobilistes à la sortie des écoles – il y a de quoi –, va créer un îlot ralentisseur route de Klang. Photo RL

Autre gros morceau : la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme. Vu la complexité de la chose, les élus ont choisi de confier la mission à la Sodevam. La révision du

Pos en Plu s'étalera sur dix-huit mois. Le document final engagera le développement de la commune sur la décennie qui vient. Il tiendra évidemment compte des caractères spécifiques de la loca-

lité – un village rural bientôt doté d'un grand équipement, à savoir le collège –.

Avec la troisième et dernière partie, toujours dans le domaine de l'aménagement, le conseil a

acteurs confirmés fréquentant l'association depuis de longues années et ayant évolué parmi les différents groupes d'âges, a su présenter une œuvre complexe et parfaitement structurée avec des intonations justes dignes de professionnels, mis en scène par Anne Dupuy.

Évidemment, le fait de ne pas effectuer les représentations à la salle socioculturelle de la commune les a privés d'une partie importante du public habituel, mais la qualité de la prestation a beaucoup plu et favorablement impressionné le président de la MJC, Bernard Adamiste et son directeur René Thill qui les ont encouragés à poursuivre dans cette discipline.

à volstroff

Qui a vu la tortue jaune ?

Marcel Cossin est inquiet... Sa tortue, portant des traces de peinture jaune sur la carapace, a quitté sa propriété. Un voisin l'a aperçue... mais la tortue avec des pattes de lièvres avait disparu le temps de prévenir le propriétaire. La chasse est ouverte. Prévenir les Cossin au tél. 03 82 56 91 00.

Nécrologie

Mme Marguerite Leinen

INGLANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Marguerite Leinen, survenu le 13 juin à Thionville, à l'âge de 87 ans.

Née Hergat le 25 octobre 1925 à Budling, elle avait épousé Adolphe Leinen, qu'elle a eu la douleur de perdre le 13 octobre 1987. Elle était entourée de l'affection de ses quatre enfants, neuf petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

La défunte repose à la salle mortuaire de l'hôpital Le Kem à Thionville.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 juin, à 10h30 en l'église Saint-Michel d'Inglange. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

VIE RELIGIEUSE

Communauté Saint-Maximilien Kolbe : samedi, messe dominicale anticipée à Volstroff (18 h 30). Dimanche : messes à Kédange (9 h 15) et à Metzervisse (10 h 45).

Communauté de paroisses Saint-Jean-Baptiste de la Salle : samedi, à 18h30, messe à la chapelle Saint-Benoît de Guénange ; dimanche, à 10h30, messe communautaire à l'église Saint-Mathieu de Guénange, présidée par l'abbé Joël Prinnet, archevêque avec la participation de la chorale de la communauté de paroisses à l'occasion de l'inauguration de l'orgue rénové ; à 9h30, messe à Bertrange.

Bousse : dimanche 17 juin, messe à 11 h en l'église Notre-Dame.

DISTROFF

Inscriptions au périscolaire

Les dossiers d'inscription au périscolaire pour l'année scolaire 2012/2013 sont à retirer jusqu'au vendredi 22 juin au centre culturel le lundi, mardi jeudi et vendredi, entre 11h et 18h. Le dossier d'inscription doit être obligatoirement complété par le responsable légal de l'enfant. Se munir d'un justificatif Caf, d'une copie de la feuille d'imposition 2012, de copies des vaccinations, de l'adresse complète de ou des employeurs. Les inscriptions en cours d'année sont possibles dans la limite du nombre de places disponibles.

Renseignements, tél. 03 82 50 39 60.

VALMESTROFF

Brocante et fête du jambon

Dimanche 24 juin, dans le cadre de la Fête du jambon, une grande brocante vide-greniers s'installera, de 7h à 18h dans la Grand-rue et la rue de l'École. L'emplacement est gratuit et ouvert à tous les brocanteurs amateurs et artisans sédentaires ou non, à l'exception de la vente de boissons ou denrées alimentaires.

À partir de 12h, à la salle polyvalente et ses abords, la traditionnelle Fête du jambon sera l'occasion de déguster cette spécialité de charcuterie locale salée, séchée et fumée ici même selon la tradition, en assiettes campagnardes copieusement garnies ou en casse-croûte. Le service sera assuré tout au long de la journée. De nombreuses animations pour petits et grands attendent les visiteurs : poneys, toboggan, confiserie, maquilleuse pour enfants, etc.

Le comité recherche encore quelques bénévoles et les personnes qui veulent réaliser des pâtisseries sont les bienvenues : elles doivent contacter Jean Zordan.

Réservations pour la brocante auprès de Jean Zordan,

tél. 06 63 71 69 68

ou courriel :

jean.zordan@wanadoo.fr.